

COMITÉ ENVIRONNEMENT DU BASSIN VERSANT DU LAC NICK



POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE
VIE AUTOUR D'UN LAC EN SANTÉ

Comité représentant en matière d'environnement pour :

l'Association des propriétaires du lac Nick

et

l'Association des propriétaires des berges du lac Nick

Plan d'action et prévision budgétaire 2012

Remis au comité consultatif en environnement (CCE)

Municipalité de Bolton-Est

Octobre 2011

Priorités du comité environnement du bassin versant du lac Nick

Le lac Nick est une petite étendue d'eau peu profonde (3 m de profondeur moyenne). Il s'agit d'un lac vulnérable à la sédimentation à cause de sa forme morphologique constituée de plusieurs baies très sédimentées et peu profondes et des pentes abruptes à plusieurs endroits de la zone littorale. Ces éléments caractéristiques de notre milieu feront que nos efforts seront principalement centralisés autour de ces 4 grands thèmes:

- Suivi de la qualité de l'eau
- Lutte à l'érosion
- Sensibilisation et information des résidents sur la santé du lac
- Niveau du lac

Le comité environnement constitué de 8 membres, a tissé des liens avec les deux associations de propriétaires autour du lac Nick, soit l'APLN (Association des propriétaires du lac Nick) et l'Association des propriétaires des berges du lac Nick. Des représentants des deux associations de propriétaires font partie du comité environnement. Ce comité représente les intérêts de tous les propriétaires du bassin versant du lac Nick au niveau de la préservation de notre bien commun et précieux qu'est notre lac.

La future Association des propriétaires des sommets de Bolton sera approchée lorsqu'elle sera en opération afin qu'elle se joigne à notre comité.

Réalisations en 2011 et recommandations pour 2012

Basé sur le plan prévisionnel budgétaire 2011 du comité environnement de l'APLN, déposé à la municipalité de Bolton-Est en octobre 2010, voici le bilan des réalisations du comité pour 2011 et les recommandations pour 2012.

A- Suivi de la qualité de l'eau du lac Nick

Réalisations en 2011

- Programme de la MRC Memphrémagog (5 prélèvements par la municipalité à 3 tributaires soit N3, N4 et N5) – complété en octobre 2011.

Recommandations pour 2012 :

- Renouveler notre participation au programme de prélèvement de la MRC (5 prélèvements et 4 tributaires, soit N3, N4, N5 et N7. Analyses : phosphore total, coliformes fécaux et matières en suspension)
- Renouveler notre participation au programme du MDDEP (Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et des Parcs) (3 prélèvements à la fosse du lac par un bénévole du comité environnement et analyse par le MDDEP). Analyses : phosphore total, chlorophylle a, carbone organique dissous. Ce programme est réalisé aux deux ans tel que suggéré par le MDDEP
- Mesure de la transparence à la fosse du lac aux deux semaines par un bénévole du comité environnement du début juin au début octobre.

B- Lutte à l'érosion

Réalisations en 2011

- Des travaux de réaménagement aux ponceaux passant sous le chemin du lac Nick du ruisseau N3 et du ruisseau N4, ainsi que le réaménagement des fossés et ponceaux le long du chemin du lac Nick ont été réalisés par la municipalité en septembre 2011. Ces travaux devraient améliorer la qualité des émissaires en temps de pluie
- La vidange du bassin de sédimentation sur le ruisseau N4 n'a pas été faite. Ce bassin est plein depuis quelques années
- Aucun contrôle des castors n'a été fait.

Recommandations pour 2012 :

- Nous ne reconduirons pas la demande de contrôle des castors
- Rencontre avec Marie-Claire Kaiser et Simon Éthier pour leur faire part de nos préoccupations relativement aux problèmes d'érosion sur les chemins du domaine à l'est du lac, de l'amélioration de la bande riveraine à la plage et du contrôle des outardes à la plage
- Rencontre avec Marie-France Pinard pour lui faire part de nos préoccupations relativement aux problèmes d'érosion sur les chemins des Sommets de Bolton
- Rencontre avec des représentants de l'Association des propriétaires des Berges du lac Nick pour leur faire part de nos préoccupations relativement aux problèmes d'érosion sur les chemins des Berges du lac Nick
- Ces trois rencontres devraient avoir lieu à l'automne 2011 si possible afin de s'assurer que nos suggestions soient incluses dans les plans d'entretien 2012
- Demande à la ville une surveillance accrue lors de construction de nouvelles résidences et exigence d'un plan de contrôle d'érosion et de son suivi
- Demande à la ville de poursuivre les travaux le long du chemin du lac Nick en face de la plage (ajout d'un ponceau et fossé). Aucun travail n'y a été effectué et cette section apporte une grande quantité de sédiments au ruisseau N-3
- Construction d'un bassin de sédimentation au tributaire N-3
- Vidange du bassin de sédimentation N-4

C- Sensibilisation et information

Réalisations en 2011

- Le site Internet n'est toujours pas mis en place.
- Une session de sensibilisation au problème d'érosion a été donnée aux résidents par Josée St-Amand. Cette session a eu lieu à la plage le 23 juillet 2011.

Recommandations pour 2012

- Étant donné l'importance de communiquer efficacement avec tous les résidents du bassin versant du lac Nick, un « blog » est présentement en construction. Il facilitera la communication des résultats du suivi de la qualité du lac et des actions entreprises par le comité environnement. Ce blog sera par la suite relié au futur site internet de l'APLN et à d'autres sites futurs comme celui de l'Association des berges du lac Nick s'il y a lieu.
- Le projet pilote « Érosion » réalisé en 2011 par l'Association des amis du lac Trousers (ALT) sera diffusé aux résidents du lac Nick par le biais des fiches de démonstration qui ont été produites et par un lien du site internet de l'ALT sur notre blog.

D- Niveau du lac

Réalisations en 2011

- Durant l'été, le barrage à la sortie du lac ne réussit pas à conserver un niveau d'eau minimum adéquat. Il s'ensuit un réchauffement de l'eau dans les baies et par conséquent une hausse de la production de végétaux. Le niveau minimum se situe à environ 40 cm de la ligne des hautes eaux, tel que l'indique les marques laissées sur les rochers en bordure du lac.
En 1967, l'exutoire naturel du lac a été démoli complètement par M. Kaiser afin d'abaisser de façon drastique le niveau du lac pour la construction de la plage. Suite à ces travaux non autorisés, la ville a exigé à M. Kaiser la construction d'un barrage. Or, ce petit barrage en béton s'est détérioré au fil du temps et ne remplit plus ses fonctions de façon adéquate. Un amoncellement de branches au dessus du barrage agit comme régulateur du niveau de l'eau, ce qui n'est pas efficace. Un nouveau barrage doit donc être construit afin de remplacer celui qui est détérioré.
- Des mesures du niveau du lac ont été effectuées régulièrement durant 2010 et 2011, suite à la recommandation effectuée par l'étude réalisée par des étudiants de l'Université de Sherbrooke.

Recommandation pour 2012

- Les mesures du niveau du lac seront poursuivies durant 2012
- Une demande de subvention est demandée à la ville, pour la réalisation d'une étude d'ingénierie hydrique afin d'établir et de fixer le niveau vital des eaux du lac Nick et être en mesure par la suite de reconstruire un barrage efficace et adéquat. Car nous croyons que si nous arrivons à maintenir le bon niveau d'eau dans le lac, nous serons en mesure de ne pas accélérer son vieillissement.

COMITÉ ENVIRONNEMENT DU BASSIN VERSANT DU LAC NICK

Prévision budgétaire 2012

| | |
|---|-----------------|
| A- Suivi de la qualité de l'eau du lac Nick | |
| - Programme d'échantillonnage des tributaires (MRC) | 1000\$ |
| - Programme d'échantillonnage de la fosse du lac (MDDEP) | 300\$ |
| - Mesure de la transparence (bénévoles du comité) | 0\$ |
| B- Lutte à l'érosion | |
| - Construction d'un bassin de sédimentation au tributaire N-3 | 3000\$ |
| - Vidange du bassin de sédimentation N-4 | 560\$ |
| C- Sensibilisation et information | |
| - Documents de sensibilisation | 200\$ |
| D- Niveau du lac | |
| • Étude d'ingénierie hydrique (note 1) | 8750\$ |
| TOTAL | 13 810\$ |

Note 1 : Offre de service de Aqua-Berge oct 2011 (taxes en sus)

Bassin versant du lac Nick

